

## **Élection présidentielle : les maires de France inviteront le 22 mars prochain les candidats à s'engager pour l'avenir des communes**

Avec la Résolution générale du 99e Congrès, les maires de France ont décidé de se mobiliser pour contribuer au débat public à l'occasion de l'élection présidentielle 2017.

L'AMF élabore actuellement, avec le concours des associations départementales de maires, la Charte pour l'avenir des communes de France, un authentique projet de contrat de mandature qu'elle soumettra aux candidats à l'élection présidentielle, à charge pour eux de se déterminer et de s'engager par rapport aux orientations et principes défendus par l'Association.

Cette charte s'articulera autour de quatre thématiques stratégiques : la place et le rôle des communes et de leurs intercommunalités dans l'organisation territoriale et l'édifice institutionnel de la République ; les relations entre l'État et les collectivités ; le pacte financier de la mandature ; les politiques publiques impactant le bloc communal.

Le point d'orgue de cette mobilisation sera un rassemblement exceptionnel d'élus, le 22 mars 2017 au studio 104 de la Maison de la Radio, en partenariat avec France Info, avant le premier tour de la présidentielle. Le moment aussi de présenter les meilleures initiatives locales de l'opération #onfaitquoidemain aux futurs candidats à l'élection présidentielle.

Les candidats seront invités à intervenir et se positionner sur les propositions de l'AMF devant une audience composée de maires et présidents d'intercommunalité représentant l'ensemble des territoires de métropole et d'Outre-mer. Dans ce lieu très symbolique du service public, ces échanges constitueront un moment fort du débat national.